Canal+ lance un nouveau site pour séduire les futurs abonnés et la publicité

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-09-2007 21:18:50

Canal+ va lancer d'ici au 15 septembre un nouveau site internet, Canalplus.fr, gratuit et ouvert à tous, qui a pour ambition de devenir un site de référence auprès des moins de 30 ans tout en captant des recettes publicitaires supplémentaires, ont annoncé lundi ses dirigeants.

La semaine dernière, lors de la présentation de la grille de rentrée, les dirigeants de Canal+ avaient mis l'accent sur "la création originale" en matière de fictions et de programmes, un moyen selon eux "d'avoir des produits totalement exclusifs", qui pourront alimenter d'autres supports développés par Canal+, comme par exemple l'internet.

Canalplus.fr a pour objectif de devenir "le premier média premium" sur le web, en symbiose avec la chaîne", a expliqué lundi Rodolphe Belmer, directeur général de Canal+, lors d'une conférence de presse.

L'objectif est de doubler l'audience du site en un an, pour atteindre les 3 millions de visiteurs uniques par mois et Canalplus.fr sera régulièrement promu à l'antenne et vice-versa.

Le site veut "créer un lien très fort avec les internautes, autour de nos thèmes de prédilection", à savoir le sport, le cinéma, l'info, l'humour, les séries, la musique, a ajouté le directeur général.

Le but est de séduire les 15-30 ans, qui sont les clients de demain pour la chaîne cryptée (les gens s'abonnent aux alentours de 35 ans), a-t-il souligné. Il s'agit également de "capter des recettes publicitaires supplémentaires".

Selon Hervé Simonin, directeur des contenus numériques à Canal+, la publicité sur l'internet devrait représenter en France un milliard d'euros en 2007, ce qui représente un tiers des recettes publicitaires à la télévision.

Canalplus.fr proposera des contenus issus de l'antenne, avec une sélection de "sept émissions emblématiques", dont "Les Guignols", "Le SAV", "Le Zapping", "Groland"..., qui seront mises sur le site quelques minutes après leur diffusion à l'antenne, a précisé Hervé Simonin.

Un deuxième volet proviendra des équipes de Canal+ et sera "un prolongement de l'antenne", avec par exemple la retransmission de la conférence de rédaction de "Jour de sport" ou d'extraits d'interviews ou d'images de tournage non passés sur l'antenne de Canal+.

Des émissions spéciales seront également conçues pour le site, telles que "Le meilleur du hier" (florilège quotidien des programmes diffusés la veille en clair), "Pépites sur le net" (zapping d'images qui circulent sur le web, présenté par Yannick Zicot) ou une série spécialement conçue pour le web.

Les internautes seront eux aussi mis à contribution, et pourront envoyer au site leurs vidéos. Les

meilleures d'entre elles seront diffusées sur Canalplus.fr et les auteurs les plus talentueux seront invités sur l'antenne de la chaîne.

Les auteurs des meilleures vidéos seront rémunérés (50 euros par mois de diffusion). Rien n'est en revanche prévu pour les contenus web générés par les journalistes de la chaîne, a indiqué Rodolphe Belmer.

AFP